

Image not found or type unknown



Rupture de bail locatif pour loger un membre de ma famille

Par **ela**, le **10/04/2010** à **13:27**

Bonjour,
rn rnmerci de votre réponse.
rn rnMais pour plus de précision, ma question était de savoir si je pouvais rompre le bail avant la fin (prévue pour décembre 2011), afin de pouvoir y loger mon frère qui se trouve dans une situation d'urgence.
rn rnCordialement